



Pascale QUINCY-LEFEBVRE, *Familles, institutions et déviances. Une histoire de l'enfance difficile. 1880-fin des années trente*, Paris, Economica, col. « Economies et Sociétés contemporaines », 1997, 437 p.

Carole LÉCUYER



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clio/358>

DOI : 10.4000/clio.358

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1998

ISBN : 2-85816-367-7

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Carole LÉCUYER, « Pascale QUINCY-LEFEBVRE, *Familles, institutions et déviances. Une histoire de l'enfance difficile. 1880-fin des années trente*, Paris, Economica, col. « Economies et Sociétés contemporaines », 1997, 437 p. », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 7 | 1998, mis en ligne le 21 mars 2003, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/clio/358> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.358>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2022.

Tous droits réservés

Pascale QUINCY-LEFEBVRE, *Familles, institutions et déviances. Une histoire de l'enfance difficile. 1880-fin des années trente*, Paris, Economica, col. « Economies et Sociétés contemporaines », 1997, 437 p.

Carole LÉCUYER

- 1 Pascale Quincy-Lefebvre, maître de conférence à l'université Clermont-Ferrand II, a publié des articles sur la pauvreté, l'enfance et l'assistance et a participé à une mission interministérielle sur les pratiques éducatives. Le présent ouvrage, « aboutissement » d'une thèse de doctorat soutenue en 1995, nous propose plus une histoire des réactions, des jugements des familles face aux enfants déviants qu'une histoire des enfants difficiles. L'auteur s'appuie ainsi sur les travaux du sociologue américain Howard S. Becker qui lie déviance et interactionnisme. Bien que le titre ne le précise pas, cette étude s'intéresse aux classes populaires urbaines qui sont l'objet, comme le souligne Pascale Quincy-Lefebvre dans l'introduction, d'un « souci d'hygiène morale des élites » de la fin du siècle dernier à l'entre-deux-guerre. Durant la période étudiée certains savoirs et pratiques se démocratisent, en particulier ceux concernant les actions éducatives et correctives des familles devant l'enfant rebelle. L'enfance étudiée ici est celle de la grande enfance (7 ans) à l'adolescence (16 ans).
- 2 Dans une première partie l'auteur dresse les portraits de l'enfant rebelle tel qu'il apparaît à travers les mots employés par la famille dans sa correspondance avec des institutions correctives pour décrire l'enfant difficile et justifier son placement. Ces mots des familles permettent ainsi de définir les maux de la déviance, celle-ci étant créée par le regard de l'autre : cet enfant « on n'en vient pas à bout », « on ne peut rien en faire », « il est mon déshonneur ». A partir des années 20 le désir d'intégration

sociale transparaît dans le discours des familles sur l'enfant déviant. Par son travail, sa réussite scolaire l'enfant assure la reconnaissance publique de la famille et de ses mérites éducatifs.

- 3 La famille cherche alors à expliquer la déviance de l'enfant. Celui-ci porte un vice inné le mal ou il est victime du milieu dans lequel il évolue mise en cause de l'hérédité, de la guerre, des problèmes familiaux. Certains âges sont plus propices à la déviance comme l'adolescence. Les familles, avant de recourir à des institutions particulières essayent de corriger l'enfant déviant. La violence, qu'elle soit physique par les châtiments corporels, ou morale par l'humiliation, la peur et les privations, est au cœur de cette correction. L'échec correctif, éducatif les parents ne font souvent pas la distinction entre correction et éducation les conduisent à solliciter d'autres autorités et à exclure l'enfant du milieu familial. Cet appel des familles fait l'objet des deuxième et troisième parties de cette étude.
- 4 L'auteur suit les « trajectoires des familles et (les) solutions institutionnelles jusqu'aux années vingt ». Le père dont l'autorité est bafouée par l'insoumission de son enfant cherche une solution judiciaire usant ainsi de son droit de correction paternelle défini par le Code civil (articles 375 à 383). Le tuteur, par sa « puissance paternelle », peut engager la procédure de correction paternelle qui lui permet, après délivrance par le juge d'une ordonnance, de faire incarcérer son enfant dans un établissement pénitentiaire. Pascale Quincy-Lefebvre esquisse un tableau sociologique des enfants de la correction paternelle et de leur famille de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle. Par le croisement de différentes sources, elle essaie de combler les lacunes résultant du caractère secret (il ne peut y avoir « aucune écriture, ni formalité judiciaire, si ce n'est l'ordre même d'arrêt dans lequel les motifs n'en seront pas énoncés ») de cette collaboration entre la justice et les familles afin de préserver l'honneur de ces dernières. Les lieux d'enfermement sont des établissements d'éducation correctionnelle comme par exemple, les colonies agricoles pour les garçons Mettray en Indre-et-Loire ou Sainte-Foy en Dordogne et les maisons tenues par des religieuses pour les filles les Diaconesses ou les Dames de Saint-Michel. Ils peuvent également être des maisons d'arrêt, de justice et de correction dans les différents départements : la Petite Roquette est la maison de correction pour garçons de la Seine. La trace des mineurs de la correction paternelle est plus difficile à suivre en province du fait de la dispersion et du faible nombre d'enfants touchés par l'article 375. Dans la période étudiée, le recours à la correction paternelle est de plus en plus restreint. La loi de 1889 sur la déchéance paternelle et sur les enfants moralement abandonnés est une menace pour les parents recourant trop facilement à la procédure judiciaire pour exclure de la famille l'enfant jugé difficile. Les juges orientent alors les parents vers des œuvres et des institutions d'assistance en direction de l'enfance. Parmi les initiatives publiques se trouvent l'Assistance publique et l'école de préservation Théophile Roussel fondée par le Conseil général de la Seine en 1901. Cette école apparaît comme un modèle par sa discipline très codifiée qui doit conduire l'enfant désobéissant à l'âge adulte où il sera un « bon père », un « bon travailleur ». L'étude des conditions de vie fait entrevoir la persistance de pratiques correctionnelles en usage dans les maisons de correction. A côté des initiatives publiques, les initiatives privées sont sollicitées par les parents. Les institutions religieuses (les congrégations du Bon Pasteur ou des Refuges) et laïques (les sociétés de patronage et les colonies agricoles telles celles d'Orgeville et de Fontgombault) doivent offrir aux familles populaires une éducation morale, scolaire et professionnelle pour l'enfant difficile. Avec sensibilité et en étant consciente des limites

de ses sources, Pascale Quincy-Lefevre retrace l'histoire des relations établies entre la famille et l'enfant placé. Le placement est parfois pour les parents un abandon total de l'enfant, d'autres au contraire espèrent renouer des liens qu'ils pensaient définitivement rompus.

- 5 Les nouveaux « entrepreneurs de morale » et lieux de rééducation rencontrés et fréquentés par les parents à partir des années vingt, sont étudiés dans la troisième partie. Par l'intervention croissante des médecins, psychologues et assistantes sociales du Service Social de l'Enfance en Danger Moral créé à Paris en 1923, l'enfant n'est plus perçu comme désobéissant mais comme moralement abandonné (famille déficiente, troubles affectifs) ou anormal (troubles intellectuels). À côté de méthodes thérapeutiques archaïques (la fessée) préconisées par quelques médecins, émerge une médecine scientifique avec les Dr. G. Paul-Boucour et G. Heuyer, créateur de la neuropsychiatrie infantile en France. Les journalistes Henri Roubaud et Alexis Danan dénoncent certaines anciennes institutions comme étant des « bagnes pour enfants » où les pratiques correctionnelles vont des croix de langues sur le sol aux sévices corporels dont la brutalité conduit un adolescent à la mort. Ces campagnes de presse influencent les familles dans leur stratégie de placement, elles les orientent vers de nouveaux lieux de prise en charge de l'enfance anormale et inadaptée. Les expériences tentées à Paris et dans quelques grandes villes, tel l'établissement médico-psychopédagogique du foyer de Soullins à Brunoy (Seine-et-Oise), ne doivent pas occulter l'immobilisme qui caractérise le monde de la rééducation en France dans l'entre-deux-guerres. Cet immobilisme contraste avec l'évolution du modèle de la famille : elle ne doit plus être autoritaire mais affective et attentive à l'enfant. Cependant les juges, philanthropes, médecins et assistantes sociales sont parfois plus soucieux des attentes de la société qui cherche à se préserver, qu'aux besoins des enfants difficiles issus de familles populaires. Les pratiques de ces « entrepreneurs de morale » sont bien étudiées, mais on peut reprocher à l'auteur de ne pas s'être suffisamment attachée au parcours de certains médecins ou assistantes sociales.
- 6 Au cœur de cette étude, la problématique sur les réactions de la famille face à l'enfant déviant aurait pu être affinée en prenant davantage en compte les évolutions socio-culturelles qui pèsent sur les interactions entre les enfants déviants, leurs familles et les « entrepreneurs de morale » telles que l'école obligatoire, la laïcisation progressive de la société et donc la perte d'influence de l'Église, l'acculturation des classes populaires par la diffusion des valeurs bourgeoises. Tout au long de l'ouvrage l'auteur pose de nombreuses questions qui alourdissent parfois la lecture. Elles servent souvent de transition entre les chapitres et sous-chapitres et pèchent parfois par leur simplicité, attestant d'une démarche plus descriptive qu'analytique. Par la mobilisation de nombreuses sources (archives nationales, départementales, de police, du musée national de l'éducation, archives de l'institut Théophile Roussel, de l'association Olga Spitzer, enquêtes et entretiens, traités médicaux et de droit, souvenirs, récits de vie et romans, etc.) et leurs diverses approches méthodologiques (étude sémantique, statistique), Pascale Quincy-Lefevre dresse avec sensibilité un tableau des relations entre les enfants difficiles, leur famille et les « producteurs » de norme sociale. Nous avons aimé les passages où elle analyse, à travers la correspondance, le regard porté par les mères en détresse sur la déviance de leur enfant. En pénétrant dans la « sphère de l'invisible » affectionnée par Philippe Ariès, Pascale Quincy-Lefevre enrichit l'historiographie sur l'enfance et la jeunesse.